

20. 2^e
1809.

J. C. le Ministre de l'Intérieur
Comte de l'Empire

184.

Ry

J'ai reçu la lettre en date du 4 Decemr par la
quelle V. C. m'annonce l'arrivée prochaine des six
Pensionnaires de cette année, ce qui va en porter le nombre
à 24.

Un arrêté de M^{rs}. De Champagny de quinze fut
adressé le 18. 2^{de} 1809. portant qu'il ne devra jamais y
avoir à l'Académie plus de cinq Pensionnaires de
chaque Art; ce qui fait en tout 25. Ce nombre n'a
jusqu'ici point encore été au Compté, Il n'y en a
maintenant que 23, dont un qui se trouve dans un cas
particulier c'est-à-dire à demi-pension n'est point logé à
l'Académie Et deux autres ont leurs ateliers dehors.
La disposition des batimens de l'École ne comporte effective-
ment par tout à fait les 25. logements & les ateliers
qui seroient nécessaires Et pour y Suppléer il me faudra
loger les nouveaux Pensionnaires hors de la Maison ce qui
d'une part est contraire à l'Institution et nécessite en outre
un supplément de Fonds.

Par Résultat du Compté que j'ai fourni des recettes
& des dépenses de l'An passé, ces dépenses excèdent la
Recette, de 844. livres 3 s. six quarts. J'ai fait dans le cours
de cette année tout ce qui a été en moi pour remettre les
choses au pair et recouvrer par la plus stricte économie le déficit
de l'an passé Et j'y serois à peu près parvenu si, indépendamment
de plusieurs dépenses extraordinaires il n'y avoit parvenu dans
cette année 1809. quelques Pensionnaires de plus qu'en 1808.
J'ai été forcé de puiser dans la caisse des Bénévoles

184bis

P'entrevoir que le Compte de l'année Domura à proposer
un Résultat semblable à celui de 1808. C'est à dire que la
Dépense excédera la Recette.

Il sera donc évident que les fonds qui ont été mis à ma
Disposition pendant ces deux années n'ont pas suffi lorsqu'il y
a eu à l'Académie que de 20 jusqu'à 23. Pensionnaires
Et que ce nombre s'augmentant de six il y a nécessité que
V. C. me mette en état de faire face à tout.

Dans plusieurs lettres que j'ai adressées à feu M^g. Crotet
votre prédécesseur Conseiller, et particulièrement dans
celle qui accompagnait mes Comptes par trimestres en 1808.
j'ai eu occasion d'entrer dans des détails sur la gestion
de l'École de Rome. Ces Comptes ont été vérifiés &
approuvés Mais on m'a laissé sans réponse à l'égard de
plusieurs observations & Demandes relatives toutu l'indant
à Demander le besoin que je pressois d'un supplément de fonds
Je vous prie M^g. de vous les faire mettre sous les yeux
et particulièrement celles du 16 fév. & du 22. Avril dernier
V. C. Verra dans la dernière que je présentais à cette époque
l'embarras ou me voici bientôt par l'arrivée de six nouveaux
Pensionnaires.

Attribue à la santé depuis longtemps atteinte du Ministre
le manque de ^{ses} Réponses. Votre goût pour les
Sciences & les arts m'attirent Messieurs que vous jeter
un regard sur l'École de Rome Etablissement utile & beau
créé par Louis XIV Et qui ayant constamment maintenu
notre Supériorité sur toutes les Nations qui cultivent les
Beaux arts, doit, Soit de persévérer, briller désormais
d'un état digne du Grand homme qui nous gouverne

Dans la 1.^{re} Quinzaine de Janvier, j'aurai l'honneur
d'adresser à V. C. le Compte de 1809.

20. 2^e
1809.

S. E. le Ministre de l'Éducation
Comte de l'Empire

184bis

Paris

J'ai reçu la lettre en date de
laquelle V. E. m'annonce l'arrivée de
pensionnaires de cette année, ce qui
a lieu.

Un arrêté de M. de Barbey
adressé le 18. 7^{bre} 1809. porte que
avoir à l'Académie plus de 20
chaque Art; ce qui fait en tout
jusqu'à présent encore de au Comptes
maintenant que 23, dont un qui se trouve

à l'Académie de Paris le 18. 7^{bre} 1809.
à l'Académie de Paris le 18. 7^{bre} 1809.

Signé de l'Académie de Paris le 18. 7^{bre} 1809.